







5.00 crédits	30.0 h + 90.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Bosmans Hilde ;De Rycke Katrien ;Degrave Pauline ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant-e a atteint un niveau seuil dit B1- du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en néerlandais
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices d'expression orale et compréhension à l'audition visant à améliorer un savoir-faire oral (prononciation, intonation, accentuation) ainsi qu'un savoir-faire communicatif. • Exercices d'expression écrite: production de textes écrits clairs et structurés en accordant une attention particulière au style, au code et au contenu. • Exercices de compréhension à l'audition et à la lecture intégrés aux exercices de production orale et écrite. • Exercices liés autour des 4 aptitudes, exercices destinés à élargir le vocabulaire et à accroître la conformité grammaticale. • Les exercices porteront sur des sujets relatifs à la société néerlandophone dans son ensemble.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Comprendre un message orale - compréhension à l'audition (niveau B2-) 2 Comprendre un texte écrit - compréhension à la lecture (niveau B2-) 3 S'exprimer oralement – expression orale (niveau B2-), tant individuelle qu'interactive 4 S'exprimer par écrit – expression écrite (niveau B2-) 5 Décrire et expliquer des faits, des évènements, des éléments culturels liés à la société néerlandophone

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Q1</p> <p>Un test obligatoire sera organisé durant le semestre, et l'examen se déroulera pendant la session de janvier. L'évaluation comprendra quatre parties, conformément aux objectifs poursuivis et traitera des mêmes thèmes que ceux qui auront été abordés (utilisation convergente de l'acquis). L'évaluation du code (vocabulaire et grammaire) sera intégrée dans les évaluations des savoir-faire (oraux et écrits)</p> <table border="1" data-bbox="395 277 1466 629"> <thead> <tr> <th></th> <th>test 1</th> <th>examen</th> <th>total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Evaluation de la compréhension à l'audition (analytique et globale)</td> <td>5%</td> <td>10%</td> <td>15%</td> </tr> <tr> <td>Evaluation de la compréhension à la lecture et le vocabulaire</td> <td>10%</td> <td>25%</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>Evaluation de l'expression écrite</td> <td>5%</td> <td>15%</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>Evaluation de l'expression orale (individuelle et interactive)</td> <td>présentation : 10% vidéo: 10%</td> <td>examen : 10%</td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Attention:</p> <p>Tous les tests sont obligatoires. Si vous êtes absent (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation, ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un étudiant n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si vous êtes absent sans justificatif officiel pour les tests au cours du quadrimestre ou si un test est manqué en raison d'une inscription tardive, vous obtiendrez un 0/20 pour ce(s) test(s). L'examen oral est basé sur le contenu des textes vus et sur une vidéo en néerlandais que l'étudiant a réalisé au cours du semestre. Sans vidéo, l'étudiant ne peut pas présenter l'examen oral.</p> <p>La présence au cours (en présentiel ou à distance) est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</p> <p>A la session de juin/septembre, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit + l'examen oral. Lors de l'examen de juin/septembre, l'étudiant ne repasse donc que la partie écrite et l'examen oral et non plus les présentations. Si l'étudiant ne l'a pas encore fait durant l'année, il doit réaliser une vidéo pour cette session de juin/septembre.</p> <p>Q 2</p> <p>L'évaluation est continue (tests, travaux, participation...) et certificative (examens oraux et écrits). Elle portera sur les parties suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • compréhension à l'audition • expression orale • vocabulaire • maîtrise de la langue • connaissance des pays et régions néerlandophones <p>Les étudiants qui obtiennent une note insuffisante pour une des parties obtiendront automatiquement une note d'échec pour l'ensemble du cours et devront représenter cette partie pendant la session de septembre.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tests et les examens LNED1136 est explicitement interdit et sera considéré comme un cas de tricherie.</p>		test 1	examen	total	Evaluation de la compréhension à l'audition (analytique et globale)	5%	10%	15%	Evaluation de la compréhension à la lecture et le vocabulaire	10%	25%	35%	Evaluation de l'expression écrite	5%	15%	20%	Evaluation de l'expression orale (individuelle et interactive)	présentation : 10% vidéo: 10%	examen : 10%	30%
	test 1	examen	total																		
Evaluation de la compréhension à l'audition (analytique et globale)	5%	10%	15%																		
Evaluation de la compréhension à la lecture et le vocabulaire	10%	25%	35%																		
Evaluation de l'expression écrite	5%	15%	20%																		
Evaluation de l'expression orale (individuelle et interactive)	présentation : 10% vidéo: 10%	examen : 10%	30%																		
Méthodes d'enseignement	<p>Q1</p> <p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 h de cours en présentiel en petits groupes (4 heures par semaine). • présentation de " textes de base " (articles et enregistrements sonores) relevant des champs thématiques évoqués plus haut, sur lesquels sont basées l'expression orale et écrite et la compréhension à l'audition, des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations, etc.) (2 heures). • exercices de compréhension à l'audition et de l'expression écrite (2 heures) <p>• travail autonome:</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude systématique du vocabulaire, intégré dans des exercices de compréhension à l'audition et à la lecture; • préparation des exercices de lecture, d'écoute et d'expression orale; • mise-à-jour des notes, révision, étude par coeur; • révision de la grammaire de base (théorie et exercices individuels, à réaliser avec la plateforme e-learning Moodle) <p>Q2</p> <p>Cours magistraux interactifs accompagné de séances d'exercices pratiques et de travail autonome.</p>																				
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices d'expression orale et compréhension à l'audition visant à améliorer un savoir-faire oral (prononciation, intonation, accentuation) ainsi qu'un savoir-faire communicatif. • Exercices d'expression écrite: production de textes écrits clairs et structurés en accordant une attention particulière au style, au code et au contenu. 																				

	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices de compréhension à l'audition et à la lecture intégrés aux exercices de production orale et écrite. • Exercices liés autour des 4 aptitudes, exercices destinés à élargir le vocabulaire et à accroître la conformité grammaticale. • Les exercices porteront sur des sujets relatifs à la société néerlandophone dans son ensemble.
Ressources en ligne	<p>Q1: https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=2428</p> <p>Q2: Groupes moodles</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et exploiter de textes d'actualité (M. Baelen, P. Degrave, K. De Rycke, Ph. Hiligsmann, De Boeck Supérieur, 2018). • Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen (Loo, van e.a., Intertaal, 2013) (les 1000 mots les plus fréquents). • 100 fautes (Ph. Hiligsmann, P. Degrave, K. Van Goethem & L. Rasier, De Boeck Université, à paraître en octobre/novembre 2014).
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Bachelier en droit [Parcours bilingue KULouvain]	DROI1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		